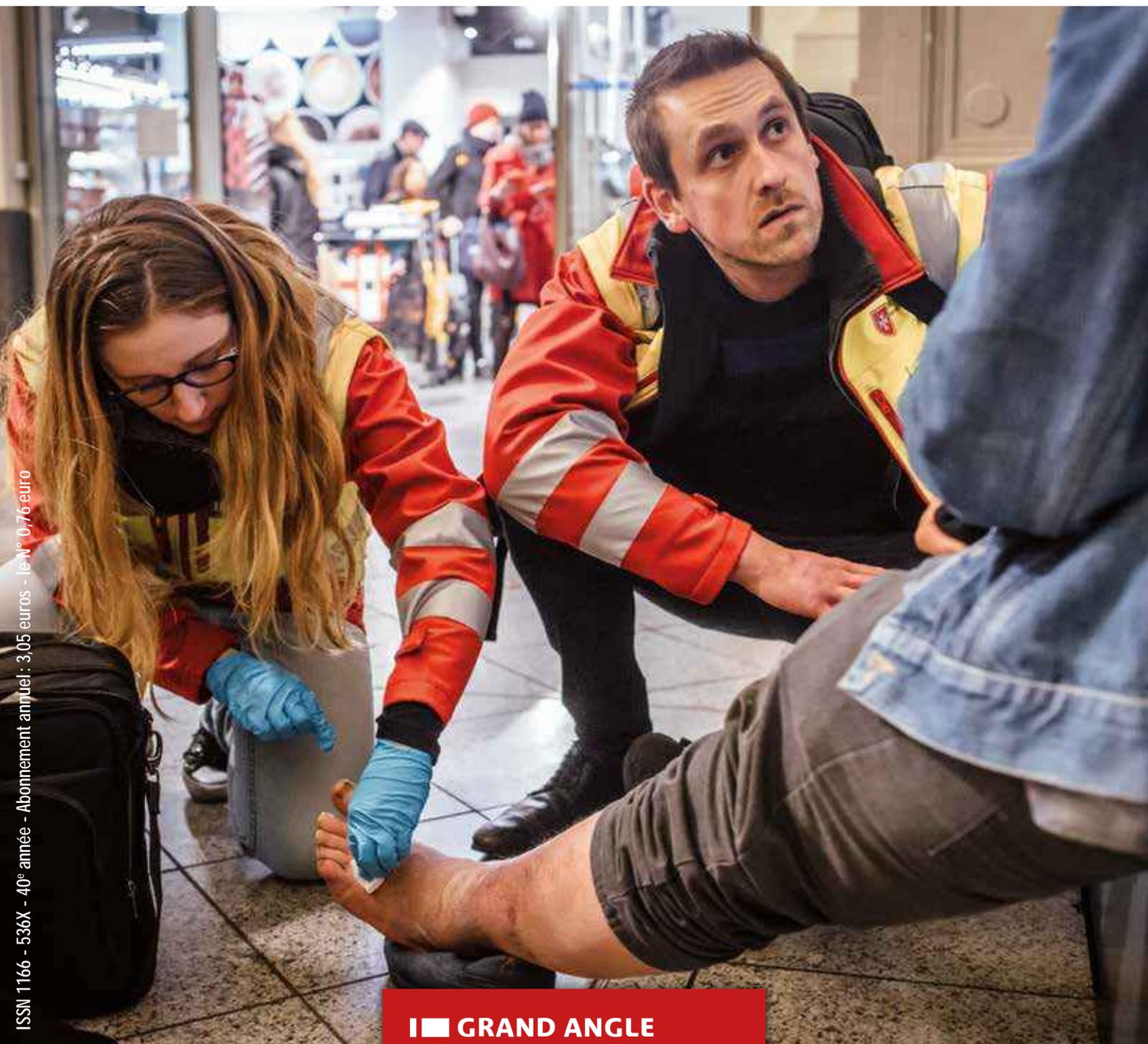




# HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile



ISSN 1166 - 536X - 40<sup>e</sup> année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

## COUP DE PROJECTEUR

SPORT ET HANDICAP,  
L'ÉQUATION GAGNANTE

## GRAND ANGLE

ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS :  
UN COMBAT PLUS QUE JAMAIS  
D'ACTUALITÉ

## EN ACTIONS

AUTISME : UNE NOUVELLE  
DYNAMIQUE POUR LE  
DIAGNOSTIC ET L'INCLUSION



Chers et fidèles amis,

La Déclaration universelle des droits de l'Homme dit ceci : *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux.*

Le droit à la santé est un droit fondamental pour tous. Pourtant, selon un sondage, 3 Français sur 10 ont renoncé à se faire soigner pour des raisons financières en 2018. Et l'Organisation Mondiale de la Santé nous alerte : 100 millions de personnes dans le monde passent chaque année sous le seuil de pauvreté en raison de leurs dépenses de santé. Il est inacceptable qu'à notre époque, accéder à des soins, à un besoin absolument vital, engendre de la misère.

C'est avec humilité et défiance envers les plus fragiles, les exclus de notre système de santé que nous allons leur rendre visite. Comme nous le faisons autrefois dans notre hôpital de Jérusalem où notre communauté d'hospitaliers accueillait et soignait les plus vulnérables et les malades.

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro notre travail permanent en France et International pour rendre l'accès aux soins possible, pour tous. Aller à la rencontre des plus éloignés des systèmes de santé que ce soit en zone rurale ou au cœur des villes, représente un nouveau défi de grande ampleur. Mais nos missions s'adaptent aux besoins des territoires et montrent que personne n'est oublié grâce à vous. Diagnostiquer, accompagner et scolariser les jeunes autistes, développer nos maraudes et nos dispensaires, collecter des lunettes de vue, ouvrir un service d'urgences en Côte d'Ivoire. Autant d'initiatives que nous devons à votre grande générosité.

Ensemble, nous permettrons l'accès à la santé pour les plus pauvres. C'est grâce à votre soutien et votre fidélité que nous pouvons poursuivre notre action. Alors, du fond du cœur, je vous remercie chaleureusement.

Yann Baggio

Président de l'Ordre de Malte France

### 03 COUP DE PROJECTEUR

- Sport et handicap, l'équation gagnante

### 04 ACTUALITÉS

- Dans les territoires, une réalité qui bouleverse
- « P'tits déj' en Carême » : c'est maintenant !
- Signature d'une convention avec le CIAN
- Absolument vital : un nouveau service d'urgences
- Des mots pour soigner les maux

### 06 EN ACTIONS

- Autisme : une nouvelle dynamique pour le diagnostic et l'inclusion
- Ensemble, on est plus fort !

### 08 GRAND ANGLE

- Accès aux soins pour tous : un combat plus que jamais d'actualité

### 12 VIE DE L'ORDRE

- L'équipe médicale d'urgence de l'Ordre de Malte (Malteser International) certifiée par l'OMS

### 14 SPIRITUALITÉ

- Lettre du Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, adressée à Sa Sainteté

### 15 INFORMATIONS DONATEURS

- Le prélèvement à la source est entré en vigueur. Mais pour vous, rien ne change !

## BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP171A

**OUI,** je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.  
Je fais un don de :

30 €  45 €  60 €  75 €  100 €  Autre ..... €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (dans la limite de 537 €, source impots.gouv.fr au 06/02/2019, plafond sous réserve de modification).



### Hospitaliers n°171

Directeur de la publication : Yann Baggio - Rédactrice en chef : Gaëlle Kergus-Jones - Comité de sommaire : Dominique Artur, Dominique Avril, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Serge Gaussin, François Gautier, Alain de Tonquedec - Rédactrice en chef adjointe : Maud Lebeau - Rédaction : Elisabeth de Contenson

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; Couverture : Cyril Marcilhacy, Oblique ; P3 : Catherine de Torquat - P6 : Michal Parzuchowski - P8-9 : Cyril Marcilhacy / Oblique ; Catherine de Torquat - P10-11 : Cyril Marcilhacy / Oblique ; Catherine de Torquat - P12 : Noor Ahmed Gelal / Malteser International - P14 : Marco Merlini / Ordre Souverain de Malte - 4<sup>e</sup> de couverture : Cyril Marcilhacy, Oblique. Création : Maxyma - Coordination : Diane Anghilante - Direction Artistique : Camille Sibouni - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : mars 2019 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 118 465 exemplaires. Il sera accompagné d'un dépliant.

Imprimeur : LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL. : 01 49 59 55 55 - HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

Don sécurisé en ligne sur  
www.ordredemaltefrance.org

Je fais un don

Vos coordonnées sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Ordre de Malte France. Elles sont destinées à notre service des relations donateurs à des fins de gestion interne, d'envoi de votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. Celles-ci sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées, soit au moins 6 ans en matière fiscale. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou suppression sur simple demande par courrier à l'Ordre de Malte France - Relations donateurs - 42 rue des volontaires, 75015 Paris, ou par mail à l'adresse suivante : don@ordredemaltefrance.org. Vos données peuvent faire l'objet d'un transfert au sein de l'Union Européenne, mais aussi hors Union Européenne, exclusivement avec des partenaires respectant les nouvelles règles européennes de protection et de sécurité de ces données. Vos coordonnées peuvent être communiquées à d'autres associations ou fondations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre.



## SPORT ET HANDICAP, L'ÉQUATION GAGNANTE

**Une meilleure santé, une confiance et une image de soi plus positives, le développement de qualités physiologiques, motrices et cognitives, des limites repoussées, une (re)socialisation... : les bienfaits d'une activité physique sont inestimables et contribuent à la qualité de vie des personnes en situation de handicap !**

### Un peu d'histoire

Le handisport trouve ses racines dans la Première Guerre mondiale et son cortège d'amputés, d'aveugles, d'invalides. Une prise de conscience s'opère alors, dans une société civile comprenant mal ou préférant ignorer le handicap. Le sport devient l'une des bases de la rééducation physique et sociale des blessés. Les premières fédérations et compétitions sportives handisport sont lancées dans les années 1920. Le handisport est aujourd'hui facilité par des équipements plus accessibles mais qui restent assez coûteux, comme les âjolettes ou fauteuils adaptés pour les randonneurs tout terrain.

### Tous vainqueurs !

Essentiel à l'épanouissement des personnes en situation de handicap, le sport est totalement intégré dans la prise en charge de nos Maisons d'Accueil Spécialisées. Il permet de développer des capacités physiques et cognitives de façon durable, de maintenir

le mouvement (souplesse, amplitude) et la spasticité (gestes involontaires) entre autres. Comme l'explique Céline, éducatrice sportive à la Maison Saint Jean de Malte (Paris). La natation, par exemple, est très appréciée par les personnes en situation de handicap car l'eau permet un nouveau rapport au corps et une impression de liberté très agréables. La sarbacane et la boccia<sup>1</sup> sont deux autres activités sportives pratiquées assiduellement par les résidents qui participent régulièrement à des compétitions régionales, voire nationales. L'un d'entre eux a même remporté un championnat de France !

Parallèlement à leur prise en charge médicale et scolaire, le Centre Psychiatrique Saint Jacques de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR Saint Jacques Roquetaillade), dans le Gers, propose à ses jeunes résidents une pratique sportive régulière (tir à l'arc, quinqué, danse, etc.). Des rencontres sont organisées avec des classes de la région, l'occasion de changer le regard des valides.

Le sport fait partie de la rééducation, en complément de la kinésithérapie ou de l'ergothérapie. Comme l'explique Isabelle Giron, la directrice. Notre éducatrice physique et sportive s'inscrit dans le projet thérapeutique de chaque enfant. Beaucoup en ont besoin pour s'épanouir et, si on les pousse à se dépasser, on ne perd jamais de vue la notion de plaisir.



### IL EST ENCORE TEMPS !

Pour la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques

Faites un don sur

[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

<sup>1</sup> Sport paralympique depuis 1984 et uniquement handisport, similaire à la pétanque.



Accueil de jour de Gex

## DANS LES TERRITOIRES, UNE RÉALITÉ QUI BOULEVERSE

**Les territoires ruraux ou péri-urbains sont souvent marqués par l'isolement social et géographique d'une partie de la population. L'éloignement des dispositifs d'aide, en particulier, induit la nécessité de réponses solidaires plus adaptées et d'une préservation du lien social, élément indispensable dans l'inclusion d'une personne.**

Les pouvoirs publics, conscients de cet enjeu, n'ont pas toujours les moyens ni l'expertise pour faire face aux besoins locaux parfois très disparates, et font donc appel aux associations présentes sur le terrain pour leur prêter main-forte. L'hiver 2018-2019 a particulièrement représentatif de cette dynamique. L'occasion pour l'Ordre de Malte France de répondre à ces demandes officielles et de poursuivre son travail de maillage social en mettant en place de nouvelles actions solidaires, dans ces territoires.

Longtemps tenu par le Secours Catholique, l'accueil de Charolles, en Saône-et-Loire, a vu ses portes fermer fin 2017. Pourtant, la demande d'hébergements d'urgence est forte dans ce lieu de vie qui a accueilli plus de 600 personnes entre 2014 et 2017. La direction départementale de

la cohésion sociale de Saône-et-Loire a donc confié cette mission de service public à l'Ordre de Malte France. L'accueil a rouvert à l'automne 2018. 17 bénévoles se relaient pour accueillir les invités et assurer remise des clés, gestion et entretien du linge, distribution des bons pour les repas...

Même démarche dans l'Ain et en Haute-Saône, où les petits déjeuners à classiques des grandes villes ne sont pas adaptés à un public dispersé sur un territoire rural vaste. Un accueil de jour et plusieurs actions mobiles comme les maraudes ou les distributions de café véhiculés y ont donc été créés pour aller directement à la rencontre des personnes les plus isolées, aux difficultés bien présentes mais souvent cachées. Un dispositif qui se veut avant tout créateur de lien social. ■



### « P'TITS DÉJ' EN CARÊME » : C'EST MAINTENANT !

Depuis le 6 mars, des jeunes de 6 à 18 ans collectent, au sein de leurs structures éducatives, dentelles alimentaires, produits d'hygiène, dons divers pour les plus démunis. L'occasion de donner le meilleur de soi-même en agissant concrètement ! La solidarité s'apprend dès le plus jeune âge.



### SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CIAN\*

La collaboration portera sur la mise en œuvre du Programme Santé Entreprise Afrique (SEA) pour déployer des actions de prévention, de diagnostic, de traitement, et de formation en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun.

\*Conseil français des investisseurs en Afrique.



### ABSOLUMENT VITAL: UN NOUVEAU SERVICE D'URGENCES

Seulement 3 ans après sa création, l'hôpital Saint Jean-Baptiste de Bodo (Côte d'Ivoire) se développe et ouvre un nouveau service d'urgences doté de 16 lits. Une priorité dans une zone autoroutière particulièrement dangereuse, où les accidents sont fréquents.



Émission de santé sur une radio locale de Pita



Pita

L'Ordre de Malte France est présent en Moyenne-Guinée depuis 1984. Il gère le centre de santé de Pita, en soutient 14 autres et coordonne les plans nationaux de lutte contre la fièvre, la tuberculose et l'épidémie de Buruli pour toute la région. En 2015, il a mené un projet de prévention dans le cadre de l'épidémie d'Ebola.

## DES MOTS POUR SOIGNER LES MAUX

« Vous avez de la fièvre depuis plusieurs jours, y compris la nuit, vous ne vous alimentez plus et avez perdu du poids ? », « Des tâches claires ou rougeâtres apparaissent sur votre corps ? Rendez-vous rapidement dans un centre de santé ». Ces spots de près de trois minutes ont été diffusés pendant trois mois sur la Radio Rurale de Pita, invitant ainsi ses auditeurs à se faire soigner, notamment dans le centre de santé géré par l'Ordre de Malte France en Moyenne-Guinée.

La tradition orale est au cœur de l'histoire de l'Afrique, de l'héritage de connaissances de tous ordres patiemment transmises de bouche à oreille (1) à travers les langues. L'auteur malien Amadou Hampâté Bâ (1900-1991)<sup>1</sup>. Sur le continent africain, l'oralité est une composante essentielle de la culture populaire qui évolue avec les nouveaux modes de communication et se vit aujourd'hui grâce au smartphone. Ces dernières années, la radio - notamment les stations locales - s'est considérablement développée partout en Afrique. Elle est aujourd'hui l'un des meilleurs moyens

d'atteindre les populations plus isolées, souvent faiblement alphabétisées<sup>2</sup>. Les informations peuvent ainsi circuler, notamment dans les dialectes locaux, qui sont parfois les seuls parlés.

Partant de ce constat, le personnel du centre de santé Docteur Maladho Bah de Pita, géré par l'Ordre de Malte France en Moyenne-Guinée, a mené via la radio, une campagne de sensibilisation à la détection précoce de la tuberculose et de la fièvre, et aux précautions à prendre pour éviter la contagion. Le moyen ? De courts messages diffusés en peul, langue majoritaire dans la

région. L'impact a été immédiat selon le Dr Sow, directeur du centre. Nous avons constaté une augmentation du taux de fréquentation de nos dispensaires. Nous participons également à une émission de santé tous les mercredis, la demande des populations locales. Les gens sont très intéressés, beaucoup appellent pour poser des questions. Ce programme est financé par l'Aktion Deutschland Hilft (ADH), un consortium d'associations humanitaires allemand qui a, entre autres, pour projet de poursuivre le renforcement du système de santé en Moyenne-Guinée. ■

<sup>1</sup> Membre du Conseil exécutif de l'UNESCO. <sup>2</sup> 32 % de la population guinéenne était alphabétisée en 2014, selon le RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat).



## AUTISME: UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE DIAGNOSTIC ET L'INCLUSION

Élysée, avril 2018: le Gouvernement dévoile la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022. Renforcement de la recherche et des formations, interventions précoces pour limiter les sur-handicaps, scolarisation, inclusion et soutien des familles: ces cinq engagements doivent permettre d'accueillir pleinement des personnes qui aspirent à une vie ordinaire comme tout un chacun.

La France a longtemps accusé un retard en matière d'accueil des personnes atteintes d'autisme, de diagnostic et surtout de scolarisation des enfants souffrant de troubles du spectre autistique (TSA) qui représentent aujourd'hui 1 naissance sur 100. Elle a même été condamnée en 2014 par le Conseil de l'Europe pour « discrimination à l'égard des enfants autistes, défaut d'éducation, de scolarisation, et de formation professionnelle ». Dix ans après le premier Plan, « les attentes des familles et des personnes autistes restent immenses » reconnaît Sophie Cluzel<sup>1</sup>, même si le retard est aujourd'hui en partie comblé grâce aux politiques publiques volontaristes, à l'implication des associations de parents et au développement des Centres de Ressources Autisme (CRA) régionaux.

Ces structures ont permis de grandes avancées dans les domaines du diagnostic et de l'intervention, mais elles sont saturées de demandes il faut de 22 mois à 7 ans pour obtenir un bilan précis! et encore trop peu d'écoles sont ouvertes aux enfants atteints d'autisme. 25 à 50 %

d'entre eux ne seraient pas scolarisés<sup>3</sup>, selon les associations. La mise en œuvre rapide de cette Stratégie Nationale pour l'Autisme et les Troubles Neuro-développementaux est donc plus qu'un besoin c'est une urgence.

### Mieux diagnostiquer pour mieux accompagner

Dans ce contexte, l'Ordre de Malte France a créé en février 2018 un nouveau service, soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) 74: une Équipe Mobile Autisme (EMA), qui propose un appui technique et une expertise aux professionnels et aux parents de personnes atteintes d'autisme, en cas de suspicion d'autisme ou lors de diagnostics avérés les laissant démunis. Le but: faciliter l'inclusion ou le maintien dans le milieu de vie habituel et prévenir les ruptures de parcours. La demande du CRA Auvergne Rhône Alpes et après avoir d'abord accompagné un public atteint d'autisme avec déficience intellectuelle, l'EMA s'adresse aujourd'hui également à un public sans déficience intellectuelle et vivant en milieu ordinaire. L'EMA,



La demande et en partenariat avec le CESA (Centre d'Évaluation Savoyard de l'Autisme), élargit également son domaine d'intervention en proposant la réalisation de diagnostics.

### Tous à l'école!

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Ordre de Malte France a repris la gestion du SESSAD & UEM<sup>4</sup> Autisme 74 (Haute-Savoie). Le SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) accompagne 38 bénéficiaires âgés de 3 à 20 ans. Ses missions: évaluer, mettre en place des PIA (Projet Individuel d'Accompagnement), intervenir dans tous les lieux de vie du bénéficiaire, soutenir la scolarisation ou le projet professionnel et réduire l'aide de stratégies et d'outils adaptés. L'UEM accompagne à temps plein, au sein de l'école de l'Arlequin, 7 enfants âgés de 3 à 6 ans, très handicapés par leur autisme. Ce service devient le SESSAD Autisme SAINT FRANÇOIS. ■

## ENSEMBLE, ON EST PLUS FORT !

Elles sont de plus en plus nombreuses à s'engager avec des associations pour aider les plus démunis : l'implication des entreprises dans l'action humanitaire se développe. Un partenariat protéiforme (financier, en nature, de compétences...), matérialisant différentes façons de s'investir et de travailler ensemble, qui joue un rôle déterminant dans la concrétisation de projets solidaires.

La valorisation de la responsabilité sociale des entreprises est une thématique relativement récente, conceptualisée par des managers américains<sup>1</sup> dans les années 1950. L'idée : si les entreprises sont conscientes de leur impact sur la société et non plus seulement de leurs profits, elles en tireront un grand bénéfice, en termes d'économies, d'affaires positifs, etc. Un enjeu devenu plus prégnant dans les décennies suivantes, avec le développement des préoccupations environnementales, mais aussi sociales et économiques : 28 000 entreprises soutenaient des associations en 2010, et 73 500 en 2016<sup>2</sup>.

# G K R O Y U S P

La Fondation KRYSS GROUP voit grand pour les plus fragiles

Créée en 2002 par le leader français du marché de l'optique, cette fondation d'entreprise a pour objectifs d'améliorer la santé visuelle dans le monde et de fournir des équipements optiques aux populations sensibles et/ou défavorisées, pour lesquelles l'ophtalmologie représente des soins coûteux. Un engagement au service de tous, qui passe,

selon le Président Pierre Gerini, par des partenariats avec des associations comme l'Ordre de Malte France. Ce partenariat se traduit depuis plusieurs années par le don de lunettes, triées et conditionnées dans nos centres de tri puis expédiées dans nos établissements internationaux. La Fondation a également subventionné la mise en place d'un cabinet ophtalmologique dans deux hôpitaux de l'Ordre de Malte France, Njombé (Cameroun) en 2015 et Bodo (Côte d'Ivoire) en 2018. Un nouveau projet est à venir à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) en 2019.

### La Journée de la vision

Organisée par la Fondation KRYSS GROUP au profit des personnes exclues des parcours de soins, en partenariat avec 22 écoles d'optique et deux associations, la deuxième à Journée de la vision Fondation KRYSS GROUP s'est déroulée en octobre dans 18 villes, dont Paris. Des personnes défavorisées, accompagnées par l'Ordre de Malte France, ont ainsi bénéficié d'un examen de la vue et ont pu être équipées gracieusement de nouvelles lunettes correctrices. Un soin optique complet et nécessaire mais habituellement trop coûteux pour ces personnes qui n'auraient autrement pas pu se soigner.



**LA VUE**  
DANS LE MONDE ET EN FRANCE  
(chiffres OMS)

**2,5 milliards**  
de personnes voient mal et ne corrigent pas leur vue.

Impact sur la productivité mondiale estimé à **269 milliards** de dollars / an.

**80 %**  
de toutes les déficiences visuelles dans le monde pourraient être prévenues ou corrigées.

**13 %**  
des troubles de la vue ne sont pas corrigés en France.

Grâce à ce partenariat, la Fondation KRYSS GROUP et l'Ordre de Malte France mobilisent donc leurs énergies et leurs compétences très complémentaires pour agir collectivement. Cette collaboration multi-acteurs démontre que les entreprises peuvent venir enrichir les solutions proposées par les associations aux enjeux sociaux. ■



Consultation dans le cadre de la "Journée de la vision Fondation KRYSS GROUP"

<sup>1</sup> La première définition reconnue de la RSE a été donnée par Howard Bowen, dans « La responsabilité sociale du businessman » livre publié en 1953. <sup>2</sup> Étude à Recherche et solidarité publiée par La Croix en 2018.



## ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS : UN COMBAT PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Il s'attarde, manifestement il n'a pas envie de partir. Pourtant, sa consultation médicale au dispensaire Saint Jean de Malte à Vendôme est finie depuis un moment, mais Bruno a besoin de parler, de trouver une écoute bienveillante. Grand, la cinquantaine bien installée et grisonnante, il vit dans sa voiture depuis trois ans... et n'avait pas vu un médecin depuis encore plus longtemps. Un cas isolé ? Non ! Ils sont de plus en plus nombreux en France à être éloignés du système de santé.

Comme Bruno, les personnes sans domicile sont particulièrement touchées : une sur deux n'a pas accès aux soins<sup>1</sup>, un droit pourtant fondamental ! Mais elles ne sont pas les seules : personnes âgées, familles monoparentales, étudiants, migrants... Ils sont toujours plus nombreux que pas se soigner. L'Observatoire des non-recours aux droits et services évalue à 26,5 le pourcentage des assurés sociaux dans ce cas en 2016. Tout comme 18 % des bénéficiaires du RSA, selon le rapport 2016 de la Croix-Rouge. Des chiffres alarmants !

**Tous égaux, vraiment ?**

Mais pourquoi, aujourd'hui en France, tant de personnes ne peuvent-elles accéder au système de santé de façon équitable ? Selon l'Observatoire de l'accès aux soins<sup>2</sup> de mars 2017, les délais d'attente sont les premiers fautifs : en 2012, il fallait 48 jours pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste, en 2017, il faut désormais tabler sur 61 à 115 jours. Viennent ensuite le coût, notamment des médecins spécialistes et la distance. Cardiologues, le tableau est sombre : leur nombre diminue de façon régulière pratiquement partout. Résultat : les débets médicaux se multiplient et s'accumulent, les dépôts de la retraite n'étant pas compensés par les nouvelles installations. Avec, encore, de grandes disparités : si les zones rurales sont très touchées par ce phénomène, celles proches d'un centre hospitalier universitaire (CHU) résistent mieux. Conséquence logique et corollaire, le recours aux urgences n'a cessé de se développer depuis le début des années 1990, au détriment parfois d'une prise en charge optimale du patient.

**Pourquoi une telle situation ?**

Le non-recours aux droits n'est pas un problème réductible à quelques raisons simples. De multiples facteurs, notamment d'ordre psycho-social, peuvent entrer en ligne de compte. Manque d'informations, complexité des démarches, mauvaise maîtrise de la langue française, peur de la stigmatisation, refus d'acceptation de la maladie : autant d'obstacles qui transforment l'accès aux soins en parcours du combattant. Et en face ? Certains méde-

cins eux aussi peuvent être réticents à accueillir dans leur salle d'attente des personnes au comportement parfois incontrôlable. Ou encore, repoussant des patients sans carte vitale, par peur de ne pas être payés et parce que remplir une feuille de soins prend du temps. En 2010, selon l'ORDES (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé), un quart des médecins ont refusés des patients pourtant bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU). Malgré les politiques publiques, la dernière en date, le à 100 % Santé pour les dépenses dentaires, optiques et auditives, est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier - des complications persistent : comment développer les actions sur les territoires et accéder aux populations isolées ?

**LES PERSONNES SANS DOMICILE SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES : UNE SUR DEUX N'A PAS ACCÈS AUX SOINS<sup>1</sup>, UN DROIT POUTANT FONDAMENTAL !**

**Des conséquences graves**

Ces freins ont un impact dramatique ! 13 ans d'écart entre les hommes les plus aisés et les plus modestes ! Mais de quoi parle-t-on ? Tout simplement de l'espérance de vie ! Pour la première fois en France, une étude a été publiée sur ce sujet en février 2018, par l'INSEE. Conclusion : *« En moyenne, plus le niveau de vie d'une personne est faible, plus son espérance de vie est basse. Ainsi, parmi les 5 % les plus pauvres, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 71,7 ans, contre 84,4 ans parmi les 5 % les plus aisés, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart descend à 8 ans. Plus exposés à la maladie, moins réceptives aux messages de prévention et*

plus éloignés des soins, les personnes défavorisées subissent les tragiques conséquences d'un triple handicap.

**Un nouveau rôle « palliatif » pour les associations ?**

Les phénomènes d'exclusion se sont considérablement développés au cours des dernières décennies, contribuant à accentuer le rôle social des acteurs de l'offre de soins auprès des populations précaires. Ainsi, une étude<sup>3</sup> de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale recommande d'améliorer le maillage territorial des services de soins ambulatoires - c'est-à-dire effectués en cabinets, dispensaires, centres de soins - et de développer les soins primaires pour soulager les services d'urgences, engorgés par les patients venant pour des raisons inadaptées. Le modèle de santé fondé sur une logique de soins équilibrés doit être re fondé sur une logique active de proposition des soins. Des propositions qui prennent tout leur sens pour l'Ordre de Malte France, qui heureusement l'association inaugure son quatrième dispensaire en France. Insérée dans le réseau sanitaire local, elle s'efforce d'intervenir là où des besoins ne sont pas couverts par le système de santé actuel, en proposant des solutions adaptées, toujours en partenariat avec d'autres associations et les organismes publics.



Dispensaire de Limoges

<sup>1</sup> Le non-recours à la CMU-C. Enquête auprès de populations précaires - Odhore. Novembre 2016. <sup>2</sup> Sondage réalisé par l'IFOP pour le cabinet Jalma. <sup>3</sup> à Analyse des déterminants territoriaux du recours aux urgences non suivi d'une hospitalisation - septembre 2017. <sup>4</sup> à L'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité - ministère des Solidarités et de la Santé - juillet 2018.

## PLUS EXPOSÉES À LA MALADIE, MOINS RÉCEPTIVES AUX MESSAGES DE PRÉVENTION ET PLUS ÉLOIGNÉES DES SOINS : LES PERSONNES DÉMUNIES SUBISSENT LES TRAGIQUES CONSÉQUENCES D'UN TRIPLE HANDICAP.



Maraude médicale Lille

### Dispensaires et maraudes en plein essor

Ouvert en 2000 à Bastia, le centre à Corse-Malte a pour objectif de faciliter l'accès aux droits et aux soins des personnes dépourvues de couverture sociale et a offert 800 consultations médicales en 2018. Depuis juin 2018, de nouveaux professionnels ont rejoint le centre pour proposer des consultations bucco-dentaires et psychothérapeutiques.

En Haute-Vienne, selon une étude réalisée en 2013<sup>5</sup>, 24 % de la population avait renoncé à se soigner pour raisons financières, le dispensaire Saint Martial, établissement bénévole dédié aux soins coûteux (ophtalmologie, dermatologie, stomatologie) à Limoges, a accueilli gratuitement ses premiers patients en octobre 2017. *Rien n'est plus confortant que de voir le sourire retrouvé d'un patient qui, ayant retrouvé des dents, peut donner de lui-même une apparence valorisée et manifester, par son attitude, qu'il a retrouvé confiance en lui. De ce point de vue, le dispensaire atteint son objectif fondamental : redonner à ces personnes bousculées par la vie une espérance et une estime d'elles-mêmes* témoigne Alain Bourion, le directeur départemental.

Dans le Loir-et-Cher et la Sarthe, la situation

est symptomatique des territoires touchés par la pénurie de médecins. Grâce à un dispositif de consultations bénévoles de médecine générale, deux dispensaires installés à Vendôme et au Mans accueillent, sur orientation d'un travailleur social, des personnes en situation de précarité. Le rôle des bénévoles est alors de recréer du lien, de les écouter et d'établir un diagnostic pour ensuite favoriser le retour dans un parcours de soins classique.

Par ailleurs, peu de données publiques existent sur l'état de santé des personnes sans abri car elles consultent peu souvent. Alors, pour leur prodiguer les soins de première nécessité et les ramener vers le système de santé de droit commun, l'Ordre de Malte France développe ses maraudes médicalisées. C'est une véritable nécessité pour cette population, souvent dans l'incapacité de se déplacer, mais dont les pathologies peuvent être graves. On observe même des cas de maladies dites de « Grande Guerre » comme le « Pied des tranchées » qui témoignent des conditions dramatiques de santé. À Paris, les Hauts-de-Seine, Annecy et Lille, une maraude a démarré cet hiver dans les parkings de La Défense qui recouvrent plus de 50 000 m<sup>2</sup> propices à des abris de fortune pour des centaines de personnes sans domicile. ■

EN DONNANT 80 € (SOIT 20 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE),  
VOUS FINANCEZ, PAR EXEMPLE,  
L'ACHAT D'UN STÉTHOSCOPE  
POUR UNE MARAUDE MÉDICALE.





## RENCONTRE AVEC GUY ET MARIE-LUCE, personnes sans abri.

### Pouvez-vous vous présenter ?

**Guy :** J'ai 59 ans. Il y a quelques années, après avoir été cuisinier dans la restauration collective pendant 37 ans, j'ai été licencié. Puis mes malheurs se sont enchaînés : ma famille est partie et j'ai été expulsé de mon logement. Je me suis retrouvé à la rue. J'ai squatté un moment dans un pavillon à Nanterre, j'ai vécu sur un banc, dans une Autolib. Depuis fin novembre, je bénéficie d'une place au Centre de Stabilisation et d'hébergement d'urgence Adoma, à Boulogne-Billancourt.

**Marie-Luce :** J'ai 52 ans et je suis mère de 4 enfants. Je suis sans abri depuis mars 2006, date à laquelle j'ai quitté mon domicile parce que j'étais victime de violences conjugales. Je me bats depuis 12 ans pour avoir des nuits d'un peu de sommeil et je me lève à 5 h tous les matins pour aller faire la manche.

### Comment faites-vous quand vous avez un problème de santé ?

**Guy :** Je suis couvert à 100 % par la Sécurité Sociale parce que j'ai une Affection de Longue Durée (ALD). J'ai un ulcère à la jambe depuis plusieurs années pour lequel j'ai des soins gratuits à l'hôpital. Mais après, j'ai dû quitter l'hôpital et n'ai plus eu de suivi médical. Heureusement, je viens deux fois par semaine au camion de l'Ordre de Malte France, où ma jambe est soignée et mes pansements sont changés.

**Marie-Luce :** Ce n'est pas facile ! J'ai perdu mon médecin traitant en même temps que mon logement et je n'ai pas la Sécurité Sociale. Mais je viens régulièrement au camion de l'Ordre de Malte France, je connais très bien les médecins de l'association et je suis sûre de pouvoir être soignée !

### Connaissez-vous vos droits en matière de santé ?

**Marie-Luce :** Non, pas bien, et puis tout est trop compliqué. Je n'ai personne pour m'aider et je ne sais pas comment m'y prendre. Les démarches sont complexes, je n'ai pas envie de les faire. ■

# L'ÉQUIPE MÉDICALE D'URGENCE DE L'ORDRE DE MALTE (MALTESER INTERNATIONAL) CERTIFIÉE PAR L'OMS

## UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Le 22 novembre 2018, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a accordé sa certification à l'équipe Médicale d'Urgence (EMT) de l'Organisation internationale de Secours d'Urgence de l'Ordre de Malte (Malteser International).

L'Équipe Médicale d'Urgence a ainsi rejoint la liste *Emergency Medical Teams* de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et peut dorénavant être sollicitée pour une mission d'urgence médicale en cas de catastrophe. Elle est désormais en mesure d'être mobilisée dans une zone sinistrée dans un délai de 72 heures et a investi dans une unité de soins mobile pouvant être montée et démontée en quelques heures, capable d'accueillir une centaine de patients par jour.

Grâce à sa nouvelle Équipe Médicale d'Urgence, l'Ordre de Malte est désormais encore mieux en mesure de prendre en charge médicalement les victimes de catastrophe à clarifier. Oliver Hochedez, responsable du Département d'aide d'urgence de Malteser International.

L'équipe se compose de médecins, d'infirmiers, de sages-femmes, de logisticiens et d'experts dans les domaines de l'eau et de l'hygiène. Elle peut assurer des missions allant jusqu'à six semaines. En zone sinistrée, l'équipe est capable de fonctionner en autarcie afin d'éviter de surcharger davantage les structures locales.

En faisant certifier notre unité médicale d'urgence, nous contribuons largement à

renforcer le système d'aide d'urgence des Nations Unies et a affirmé le secrétaire général adjoint de l'Organisation internationale de Secours d'Urgence de l'Ordre de Malte.

En 2016, l'OMS a démarré une campagne de certification des équipes médicales d'organisations internationales afin de mieux coordonner le déploiement de l'aide médicale d'urgence à l'échelle mondiale, notamment en zones sinistrées. Parallèlement, elle a défini des standards à respecter par les équipes en mission d'urgence pour une meilleure harmonisation des efforts déployés.

Ces dernières années, la reconnaissance du rôle particulier de l'Ordre dans le paysage humanitaire et international n'a cessé d'augmenter. En raison de sa souveraineté de son expérience millénaire de l'aide aux plus faibles mais aussi de son identité chrétienne, l'Ordre de Malte est de plus en plus apprécié comme un partenaire fiable et solide, en mesure de mener des interventions délicates dans des zones de crise.

### MALTESER INTERNATIONAL, LE CORPS DE SECOURS D'URGENCE DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

L'Ordre de Malte France se positionne dans l'action présente et de long terme. Quand il agit dans le cadre de l'urgence, il en confie le mandat à Malteser International dont il finance une partie des actions. Malteser International offre une aide d'urgence rapide et efficace dans les situations de crise telles que les catastrophes naturelles, les épidémies ou les conflits armés. La santé des populations secourues est au cœur de sa mission. Ses équipes s'occupent de la prise en charge médicale des personnes blessées et malades, distribuent de la nourriture et des produits de première nécessité, rétablissent l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires et s'engagent à éliminer les causes de maladies. En 2018, Malteser International a notamment fourni une aide humanitaire d'urgence importante en Indonésie suite aux séismes et tsunamis ayant causé la mort de milliers de personnes.

Aide aux réfugiés Rohingyas au Bangladesh



# TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion. L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs catholiques. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 900 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.



ORDRE DE MALTE  
FRANCE

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

➤ COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9 ◀

## LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.

Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. (facultatif) : .....

Merci de m'appeler entre : ..... h et ..... h

E-mail (facultatif) : .....@.....

Pour en savoir plus : Contactez Isabelle de Forton - 01 55 74 53 53  
i.deforton@ordredemaltefrance.org - [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.





## LETTRE DU GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE, À SA SAINTÉTÉ

À l'occasion du message du Pape François pour la 52<sup>e</sup> Journée mondiale de la Paix célébrée le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte a adressé une lettre à Sa Sainteté. Il réitère, dans son message, le soutien de l'Ordre dans la mission du Pape en faveur de la paix. Une mission qui s'inscrit pleinement dans la vocation de l'Ordre de Malte et se traduit par l'engagement de ses membres à agir pour la gloire de Dieu et la paix du monde. Nous rapportons ci-dessous quelques extraits de son message.

Très Saint Père,

Le concept même de Message pour la Paix que Votre Sainteté adresse chaque année à l'humanité et aux chefs de gouvernement, acquiert une importance et une force très particulières dans la situation actuelle. [ ]

Une époque de grandes transformations et de graves crises sociales et politiques, mais aussi de crises d'identité, beaucoup parmi les responsables des destins de leur pays semblent en effet avoir choisi l'identification d'un ennemi comme méthode pour renforcer le consensus national et leurs positions. En invoquant la nécessité de renforcer la sécurité et en attribuant toute responsabilité aux prétendus adversaires, trop de pays se sont aujourd'hui engagés dans de véritables courses à l'armement. [ ]

La paix ne peut jamais être réduite au seul équilibre des forces et de la peur. Votre Sainteté dans son vénérable message, auquel je souhaite exprimer l'adhésion la plus convaincue et la plus profonde de ma part et de celle de tout l'Ordre de Malte. Et pourtant le monde semble se diriger aujourd'hui précisément vers un équilibre précaire basé sur la puissance militaire et sur la peur. Seule Votre Sainteté pourra peut-être avoir la force et l'autorité morale pour conduire les chefs de gouvernements à des choix qui cultivent et diffusent vraiment la paix.

L'Ordre de Malte doit nécessairement limiter son action internationale aux domaines qui constituent sa vraie raison d'être. Certains sont indiqués par Votre Sainteté dans le paragraphe consacré aux vices de la politique : la xénophobie et le racisme le mépris de ceux qui ont été contraints à l'exil. [ ]

En un temps historique où la crise des Droits de l'Homme apparaît très grave, l'Ordre essaie d'être véritablement artisan de paix [ ] tandis que la composante de ses religieux profès, partageant les intentions et les lignes directrices de Votre Sainteté s'efforcent de la prière pour la paix et pour la bonne politique au service de la Paix pour que celle-ci puisse, nous l'espérons, de nouveau prendre racine sur les cinq continents. [ ]

Fra. Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto

# 2019, PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : RIEN NE CHANGE POUR VOUS !

La mise en place du prélèvement à la source ne modifie pas vos avantages fiscaux. La réduction d'impôt de 75% pour un don est maintenue mais elle s'applique différemment en fonction du moment où ce don a été réalisé. Ce qui change pour tous les contribuables, c'est que vous recevrez en janvier une avance de 60% sur votre réduction d'impôt calculée sur vos dons faits, par exemple en 2017 pour cette année. Vous percevrez le solde en septembre 2019. Voici trois différentes situations envisageables pour mieux comprendre ce que vous percevrez.

### CAS 1

Frédéric fait chaque année un don de 100 €

2017 Frédéric a reçu une réduction d'impôt de 75 %, soit 75 €.

2018 Frédéric a donné 100 €.

19 JANVIER 2019 L'État lui verse une avance de 60 % sur sa réduction d'impôt calculée sur la réduction de 2017.

+45 € Frédéric reçoit 45 €. (60 % de 75 □)

MAI 2019 Il indique, sur sa déclaration de revenus, son don 2018.

Frédéric bénéficiera d'une réduction d'impôt de 75 €. (75 % de 100 □)

SEPTEMBRE 2019 L'État lui verse le montant restant dû, soit 30 €.

### CAS 2

Jacques a fait un don de 100 € en 2017

2017 Jacques a reçu une réduction d'impôt de 75 %, soit 75 €.

2018 Jacques n'a pas donné.

19 JANVIER 2019 L'État lui verse une avance de 60 % sur sa réduction d'impôt calculée sur la réduction de 2017.

+45 € Jacques reçoit 45 €. (60 % de 75 □)

MAI 2019 Il remplit sa déclaration de revenus sans indiquer de dons.

Jacques ne bénéficiera pas de réduction d'impôt.

SEPTEMBRE 2019 Jacques doit à l'État l'acompte reçu, soit 45 €.

### CAS 3

Michèle donne pour la première fois en 2019

2018 Michèle n'a pas donné.

2019 Michèle donne 100 €.

19 JANVIER 2019 Michèle ne reçoit pas d'avance car celle-ci est calculée sur les dons 2017.

4€

2020 MAI 2020 Elle indique, sur sa déclaration de revenus, ses dons 2019.

100 € Michèle bénéficiera d'une réduction d'impôt de 75 €. (75 % de 100 □)

SEPTEMBRE 2020 L'État lui verse sa réduction fiscale, soit 75 €.

+75 €

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée aux réductions d'impôts pour les dons aux associations et fondations : [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr).



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Corinne Perret Chollet par téléphone au 01 45 20 93 07 de 9h à 12h du lundi au vendredi ou par e-mail à [don@ordredemaltefrance.org](mailto:don@ordredemaltefrance.org)



ORDRE DE MALTE  
FRANCE

## En France et à travers le monde, des milliers de personnes attendent notre aide. Pouvons-nous compter sur votre soutien ?

Personnes sans abri, malades de la lèpre, jeunes enfants et leur maman, personnes fragilisées par la vie ou en situation de handicap... nous devons leur apporter assistance et réconfort. Ne les abandonnons pas ! Votre soutien est précieux pour nous tous.

*D* avance merci pour votre soutien.

**En donnant 80 €**

(SOIT 20 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous offrez, par exemple,  
**50 petits déjeuners servis**  
aux personnes de la rue.

**75 %**  
de votre don  
déductible  
de votre impôt\*.

\*dans la limite de 537 €, source impots.gouv.fr  
au 06/02/2019, plafond sous réserve de modification.

Pour faire votre don, merci d'utiliser le coupon et l'enveloppe joints à cette revue.

Pensez au don en ligne sur  [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

 [facebook.com/ordredemaltefrance](https://facebook.com/ordredemaltefrance)

 [twitter.com/Malte\\_France](https://twitter.com/Malte_France)